

# Les enfants devront-ils faire l'école buissonnière pour fuir les écoles privées qui s'islamisent ?

écrit par Yann Kempenich | 12 septembre 2017

*Illustration : manifestation à Nanterre pour l'autorisation du voile à l'école  
(Source : [L'Obs](#))*

Être républicain ne signifie pas rejeter l'héritage chrétien de la France.

De même, on peut être laïque, athée ou agnostique et ne pas se lasser d'admirer chapelles romanes et cathédrales gothiques qui parsèment la France.

Devant la dégradation de l'institution scolaire et pour de plus en plus de familles attachées aux valeurs républicaines, la question se pose, chaque année : quelle école choisir ? Enseignement public ou privé ?

A l'école publique, il ne vous a pas échappé que les « incivilités », le harcèlement, l'emprise de l'islam deviennent récurrents et qu'ils débordent des ex-ZEP (Zones d'éducation prioritaire) pour contaminer tout le territoire éducatif.



*Illustration : I24News*

Déjà présents (et autorisés) à l'université, le foulard, le hidjab, l'abaya pourraient un jour faire leur entrée au collège voire à l'école primaire. Il y a eu des précédents fameux comme [l'affaire des collégiennes voilées de Creil en 1989](#).

Le gouvernement Jospin de l'époque n'avait donné qu'une réponse molle et finalement aucune directive claire aux chefs d'établissements, affirmant même que « *le port du voile islamique est compatible avec la laïcité* », souhaitant en quelque sorte une laïcité souple et tolérante (entendu avec l'islam, pas forcément avec les chrétiens...).

« Sciences Po », qui est un établissement public d'enseignement supérieur, n'avait rien trouvé à redire au "Hijab Day" de l'année dernière.

L'initiative étudiante permettait aux jeunes femmes d'essayer le voile pour la première fois et surtout de tester le prosélytisme au sein de l'établissement. "*C'est assez léger, c'est confortable*", témoigne Lydia, en deuxième année, tandis que d'autres saluent une démarche de discussion" relate [I24News](#).

La prochaine étape de la "démarche de discussion" sera-t-elle d'ouvrir une salle de prière, de séparer filles et garçons ou

de remettre en cause la théorie de l'évolution ?

Devant nos renoncements et notre soif « d'accommodements raisonnables », l'islam tisse donc soigneusement sa toile.

Par tranquillité d'esprit, certaines familles choisissent alors l'enseignement privé catholique. Au moins, les élèves sont incités à exceller et les harceleurs ou racailles potentielles, « invités » à dégager rapidement.

Mais beaucoup constatent l'arrivée massive de familles musulmanes (donc de mères voilées et pas qu'un peu). Est-ce le résultat de la politique d'ouverture du pape François ou la pression démographique de la « diversité » française ?

En effet, rien n'interdit à l'établissement privé catholique d'accueillir des élèves de toute confession : ceux sous contrat avec l'Etat le précisent bien d'ailleurs.

Et c'est valable également pour l'enseignement contractualisé musulman ([Lycée Averroès de Lille](#)) ou juif ([ORT de Strasbourg](#) par exemple) même si dans les faits, et pour cause, il n'y a pas de réelle « mixité ».

Alors que dans certaines institutions catholiques, il y a parfois une majorité de musulmans ! C'est à peine croyable mais cela existe en Seine St-Denis ou à Marseille.

Ironiquement, c'est la rare fois où les médias s'enthousiasment pour l'enseignement catholique :

« Selon les secteurs géographiques, les écoles privées catholiques peuvent accueillir jusqu'à 90% de musulmans [...]. Pourquoi un tel succès ? Éclairage... » (Reportage de [20minutes](#) sur l'ensemble scolaire [Jean-Baptiste de La Salle](#) à St-Denis).

« A Marseille, de nombreuses familles musulmanes scolarisent leurs enfants dans des établissements privés catholiques, à la recherche d'un climat plus serein » déclare [Libération](#), soudainement christianophile. « Des musulmans à plus de 75% » précise, heureuse, la directrice de la [Tour-Sainte](#) . Toutefois, le quotidien ajoute

perfidement « *qu'il ne s'agirait pas de se priver de deux tiers des élèves, dont les parents lâchent 915 euros par an. Une manne plus profitable que le denier du culte* ».

Toujours à la Tour-Sainte à Marseille, [Le Monde](#), une fois n'est pas coutume, se pâme devant « *un lycée catholique, école de la laïcité, qui accueille 80 % d'élèves musulmans* » et – non, ne vous rêvez pas – « *fait face par la pédagogie à un regain de religiosité* ».

A l'inverse, les écoles privées musulmanes rament pour accueillir des “petits têtes blondes” juives ou catholiques. On ne comprend pas pourquoi et les médias s'en font l'écho.

Telle [La Nouvelle République](#) s'attristant que les non-musulmans « *brillent par leur absence* » à l'établissement primaire musulman [l'École du savoir](#). Mounya Sbai, la directrice, se veut pourtant rassurante : « *si la religion est enseignée* », ce n'est qu'un “*éveil religieux où l'on parlera fraternité et partage. On n'y apprendra pas le coran*”.



*Illustration : La Nouvelle République*

Pour en revenir au succès des écoles catholiques, [l'institution](#) a dû réaliser un manuel pour les chefs d'établissement s'interrogeant sur la présence croissante d'élèves de religion musulmane.

Ce document en 16 fiches s'intitule « [Musulmans en école catholique](#) » et tente, avec moult précautions, de répondre à la problématique du halal, du voile, de la mixité ou du ramadan...

Pour faire suite à l'[article](#) de Laurent Dewoillemon constatant l'échec de l'État et de l'Éducation Nationale à « *transmettre une identité définie, acceptée et partagée* », pourrions-nous croire que l'école privée puisse être le

dernier rempart ? Rien n'est moins sûr.

Face à la lâcheté de l'État ou à l'opportunisme du privé, les enfants de parents déboussolés devront-ils faire l'école buissonnière ?

Il est loin le temps de la communale et des hussards noirs de la République...